

# Attestation d'aptitude

L'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA), CH-8152 Glattbrugg certifie que l'entreprise

**AB Marti AG**  
**CH-3280 Morat**

répond aux exigences de la directive VSA « Qualité dans la réhabilitation des installations d'évacuation des eaux (QUIK) » avec le procédé décrit ci-après.

Désignation du procédé de l'entreprise : **IMPREG GL 16**  
Désignation du procédé du fabricant : **IMPREG GL 16**

Technique d'installation : Chemisage d'une canalisation Plage de diamètres : DN 250 à DN 800  
Type de résine : Polyester insaturé Recertification n° : Q19-019  
Résine : Synthopan UIN 1494  
Matériau support : Tissage de fibre de verre Durcissement : Polymérisation par rayonnement UV

Valeurs mécaniques de référence :	SN EN ISO 178 / SN EN ISO 11296-4 <sup>1</sup>	SN EN 1228 / SN 761 <sup>2</sup>
Module d'élasticité à court terme	≥ 14 000 N/mm <sup>2</sup>	≥ 15 600 N/mm <sup>2</sup>
Contrainte de flexion à court terme $\sigma_{fb}$	≥ 245 N/mm <sup>2</sup>	
Facteur de réduction	1.2	
Module d'élasticité à long terme	---	≥ 13 000 N/mm <sup>2</sup>
Contrainte de flexion à long terme $\sigma_{fb}$	≥ 204 N/mm <sup>2</sup>	
Comportement à l'abrasion (SN EN 295-3)	abrasion moyenne 0.04 mm	

Groupe de référence de matériau selon DWA-M 144-3 :

26

<sup>1</sup> Module d'élasticité flexion trois points <sup>2</sup> Module d'élasticité circonférence

Cette attestation d'aptitude est un engagement pour l'entreprise susnommée. Les indications de la directive QUIK et des normes concernant les exigences requises et l'assurance qualité doivent être utilisées conjointement avec le logo.

Cette attestation d'aptitude a été établie le : 18 septembre 2020  
Cette attestation d'aptitude est valable jusqu'au : 30 septembre 2023

Association suisse des professionnels de la protection des eaux

Bureau QUIK



Jürg Möckli, CC Canalisation



Yvonne Gander